

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

VERAN

olivier

Ministre des Solidarités et de la Santé

Élu(e) ou nommé(e) le : 16/02/2020

Déclaration déposée le : 06/04/2020 20:28:23

Renseignements personnels :

Année de naissance : 22/04/1980

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : CHU Grenoble de 04/2015 à 06/2017 praticien hospitalier Commentaire : A partir de septembre, une vacation par semaine comme consultant, rémunération à prévoir de 400 euros par mois environ	2015 : 38000 € Net 2016 : 55000 € Net 2017 : 28000 € Net
Employeur : Ministère de la santé de 11/2015 à 03/2017 Collaborateur Ministre Commentaire : Président du comité de réforme des modes de financement des établissements de santé	2015 : 3400 € Net 2016 : 20000 € Net 2017 : 4000 € Net
Employeur : CHU de Grenoble de 07/2012 à 04/2015 vacataire consultant	2012 : 2500 € Net 2013 : 3300 € Net 2014 : 3400 € Net 2015 : 1100 € Net
Employeur : Assemblée Nationale de 07/2012 à 04/2015 Député	2012 : 28000 € Net 2013 : 70000 € Net 2014 : 70000 € Net 2015 : 17000 € Net
Employeur : assemblée nationale de 06/2017 à 02/2020 député Commentaire : indemnité brut de député à laquelle s'ajoute les indemnités de rapporteur général de la commission des affaires sociales	2017 : 48000 € Brut 2018 : 96000 € Brut 2019 : 96000 € Brut 2020 : 16000 € Brut
Employeur : CHU Grenoble de 06/2017 à 02/2020 Vacataire consultant	2017 : 1500 € Net 2018 : 3000 € Net 2019 : 3000 € Net 2020 : 500 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Fédération Hospitalière de France de 01/2016 à 05/2019 Administrateur FHF AURA et FHF nationale, membre du bureau Commentaire : également administrateur bénévole du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Alpes Isère depuis l'année 2014. C'est à ce titre que j'ai siégé comme administrateur de la FHF AURA	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net
Organisme : Fondation Université Grenoble Alpes de 01/2015 à 01/2017 administrateur	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net
Organisme : Centre Hospitalier Alpes Isère de 04/2014 à 12/2017 membre du conseil de surveillance	2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : SCI [REDACTED] 60000 € Nombre de parts détenues : 2150 Pourcentage du capital détenu : 36 % Commentaire : Valeur du bien estimée à 600 000 euros, prêt en cours pour remboursement de l'acquisition des parts, le solde valeur de la participation dont on déduit le prêt en cours se monte à 60 000 euros.	Nulle

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : clinique mutualiste [REDACTED] [REDACTED] Médecin, gynécologue-obstétricienne salariée

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Orchestre symphonique universitaire de Grenoble	Président de l'association
Mutuelles des médecins de l'Isère	Administrateur local et trésorier de l'association jusqu'en 2015
France China Foundation	Membre des Young Leaders, promotion 2018-2019

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Conseiller régionale région Auvergne Rhône Alpes de 01/2016 à 03/2020 Commentaire : indemnités de conseiller régional minorées par des pénalités d'absence	2016 : 18000 € Net 2017 : 18000 € Net 2018 : 18000 € Net 2019 : 17000 € Net 2020 : 2700 € Net

Observations

Je soussigné olivier veran certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 06/04/2020 20:28:23

Signature : olivier veran